

Conseil municipal du 29 MAI 2015

Convocation du 21 mai 2015

Présents : BONADA Henri, PATIN Michel, MUTEL Blandine, CHETOT Joyce, VENET Anne-Marie, MUZEL Loïc, MACHERET Roland,

Absents excusés : GRANIER Josette

Secrétaire de séance : VENET Anne-Marie

Lecture et approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 29 avril 2015.

DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET GENERAL :

Une décision modificative est approuvée à l'unanimité des membres présents pour rectifier une erreur d'imputation comptable.

DOSSIERS D'URBANISME :

Michel Patin présente le projet de contractualisation des dossiers d'urbanisme par l'intermédiaire de la CCBY. Deux solutions se présentent à partir du 1^{er} juillet 2015 : le SIEL ou la COPLER.

Après examen des propositions financières des 2 structures et par souci de proximité, à l'unanimité des membres présents le conseil choisit la proposition COPLER. La mise en place à charge de la CCBY fera l'objet d'une convention entre la commune et la CCBY. Cette convention sera d'une durée de 2 ans. Les modalités financières seront abordées lorsque toutes les communes de la CCBY auront délibéré sur leur choix.

Pour les pétitionnaires, cette démarche ne change rien, étant donné que la commune reste le guichet de dépôt et de première information. Le coût engendré ne pourra, en aucun cas, être à la charge du pétitionnaire.

Une délibération est prise à l'unanimité des membres présents pour le transfert de compétence de la délivrance des autorisations d'occupation du sol à la commune et pour l'adhésion au service commun d'instruction des autorisations de droits des sols mis en place par la Copler.

TARIFS :

► Anne-Marie Venet nous informe que la vaisselle a été ajustée afin de pouvoir recevoir 150 convives, et qu'un chariot de service a été acheté. Elle propose le complément des tarifs de casse de la vaisselle supplémentaire acquise pour la salle : - Coupelle à fromage blanc : 1 € - Plateau : 4 €

Accord unanime des membres du Conseil municipal présents.

► La nouvelle association CLS Pinay, ayant demandé de calculer à combien leur reviendrait la location de la salle d'animation pour une séance afin d'établir leur budget, Anne-Marie VENET en indique le montant, à savoir : 4.30 € la séance. Elle précise que ce coût tient compte de tous les paramètres, chauffage inclus. Comme les autres associations, CLS Pinay bénéficiera de 2 gratuités par an.

Ce tarif sera appliqué comme tous les tarifs de location de la salle jusqu'au 31 décembre 2015. Un point sera fait le 30 septembre 2015 afin de vérifier la pertinence de ce coût.

Accord unanime des membres du Conseil présents.

► Tarifs de la cantine pour la rentrée scolaire 2015/2016 : suite à la proposition d'Elior de majorer son tarif de 3,37 à 3,487 soit + 3%, le nouveau tarif à facturer aux familles passera de 3,10 à 3,25 €.

Accord unanime des membres du Conseil municipal présents.

ECOLE :

A la rentrée 2015 les horaires de la garderie seront : de 7 h 45 à 17 h 45. La garderie reste gratuite.

Accord unanime des membres du Conseil municipal présents.

FUSION DE COMMUNES :

Mr le Maire évoque la dernière réunion traitant du projet de la création d'une commune nouvelle en mairie de Neulise.

L'objet était que chaque commune présente ses moyens tant financiers qu'humains

Un tableau récapitulatif de l'ensemble des données des communes concernées : Neulise, Vendranges, St Jodard, St Marcel et Pinay avait été remis aux conseillers municipaux lors de la convocation du Conseil.

Absence de précisions sur la STEP commune avec St Jodard. Pour le linéaire lire 10824 de voies communales et 7667 de chemins ruraux = 18491 ml

Une discussion s'est engagée au sein du conseil, signifiant l'intérêt certain de cette orientation pour Pinay sur le plan financier, afin de poursuivre son développement. Toutefois, une information complète, sérieuse et partagée avec la population devra être délivrée au plus tôt.

En l'état, la prochaine réunion devrait rassembler l'ensemble des conseils municipaux concernés. Ensuite la municipalité informera et débattrait avec la population.

EPHAD DE SAINT JODARD :

La Maison d'Accueil Privée de St Jodard est en grandes difficultés financières, une solution pourrait être de créer à St Jodard une annexe de l'EHPAD de Neulise. Pour se faire il faudrait que l'Agence Régionale de Santé renouvelle son agrément à l'EPHAD de St Jodard, sinon ce sera le dépôt de bilan.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT ECOLE :

Le 20 mai 2015 avait lieu à St Georges la réunion du RPI St Jodard, St Georges, Pinay afin de faire le point financier pour l'exercice 2014.

Le solde de péréquation des frais de personnel, frais pédagogiques, des frais fixes pour l'entretien des locaux fait ressortir un solde à devoir pour Pinay de 14 762.91 € à St-Jodard et de 973.59 € à St-Georges, soit un total de 15 736 € pour 13 000 € de budgétiser.

Il a été décidé d'examiner avec attention les charges financières du RPI, ce qui fera l'objet d'une rencontre très prochainement entre les communes concernées.

Il est aussi décidé que toute cantine impayée sera imputée au budget de la commune de domiciliation de l'enfant concerné, après épuisement des poursuites légales.

RESEAU EAU POTABLE :

Roland Macheret expose la problématique de notre réseau d'eau : le repérage de la totalité des bouches à clés, robinets et autres est terminé, la SAUR devra transmettre les plans pour la mise à jour.

L'auberge fermant pour congés du 25 juillet au 9 août, il est envisagé un nettoyage du réseau avec, notamment, l'ouverture de la purge de la Goutte Martel. Roland Macheret pour Pinay, René Bruyère pour St Jodard et la SAUR prépareront cette opération qui nécessitera une lourde logistique si la coupure d'eau est de longue durée.

ENVELOPPE CANTONALE DE SOLIDARITE :

Il est décidé de déposer un dossier au titre de l'enveloppe cantonale de solidarité 2015 du canton de Le Coteau pour l'aménagement de la place, plan topographique (1390 €) et étude (2153€), soit 3543 € HT et pour un complément d'aménagement de la salle d'animation pour 1607.70 € HT.

Accord donné à l'unanimité des membres présents.

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES :

- Monsieur le maire donne lecture du courrier des enfants de l'école en remerciement de la participation communale à leur voyage scolaire.

- Le conseil est informé de la fermeture de la trésorerie de Balbigny à compter du 31 décembre 2015. A partir du 1^{er} janvier 2016 le relais sera pris par la trésorerie de Feurs.

- Une réunion est programmée le 1^{er} juin en Sous-Préfecture avec le Préfet de Région concernant le redémarrage des travaux de la 2x2 voies Neulise-Roanne

- Le WIFI est installé à la salle des fêtes

- Mr Galichet, vice-président environnement à la CCBy, souhaite venir exposer au Conseil la relève bi-mensuelle des OM, accord de principe si Pinay est la seule commune à ne pas l'avoir votée. Un nouveau vote aurait lieu qui pourrait ou pas confirmer le 1^{er}.

- Les textes pour le prochain Flash Info devront être rédigés et envoyés à Anne-Marie Venet avant le vendredi 12 juin, *visa de Blandine et Joyce auparavant.*

- Le Tour du Pays Roannais passera dans la commune le Samedi 4 Juillet entre 12H30 et 14H précédé d'une caravane publicitaire.

- Nos enfants de Pinay : CM1 et CM2 visiteront le Centre de tri de Firminy entre les 22 et 26 juin prochain. Programme de soutien de la CCBY.

- Une convention d'utilisation des salles L'Orée Fleurie et des Associations a été remise à chaque président, en plus des clés correspondantes.

- Un camion PIZZA viendra chaque mardi, de 17 h à 21 h sur la place publique.

- Une déclaration de dégâts des eaux a été faite auprès de notre assureur en date 16 avril 2015, pour le logement situé au dessus de la mairie. Expertise et contre expertise en cours.

- Prochain conseil municipal le 2 Juillet 2015.

Tous les membres ont signé au registre.